



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 130279

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la lutte contre la violence scolaire et la réinsertion scolaire des élèves perturbateurs. Tous les établissements disposent désormais d'un correspondant police ou gendarmerie. Il lui demande de bien vouloir lui dresser un bilan de ce dispositif.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130279

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2194

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)